

**Exposition les 9 et 10 février 2019**

**au Belvédère de Serres-Castet  
de 10h à 12h et de 14h à 18h30**

***Vous habitez notre village et quel que soit votre talent, vous aimeriez le faire partager et venir rencontrer d'autres passionnés comme vous (bijoux, cartonnage, art textile, photographie, mosaïques, sculpture, maquettes, peinture, modelage, collage, etc...)***

La Commune de Serres-Castet et le centre social Alexis Peyret organisent une exposition, exclusivement réservée aux créateurs de notre Commune, dans la salle du Belvédère les **samedi 9 et dimanche 10 février 2019**.

#### Règlement

- ❖ Le salon est ouvert à tout créateur majeur **résidant à Serres-Castet** et aux associations locales
- ❖ Les inscriptions devront parvenir en mairie au plus tard le **vendredi 25 janvier 2019**
- ❖ La vente des œuvres exposées ne sera pas autorisée pendant la durée du salon
- ❖ Le nombre d'œuvres exposées n'est limité que par l'espace attribué à chaque exposant
- ❖ Pour présenter ses œuvres, chaque exposant aura le choix entre :
  - 2 tables de 150 cm x 70 cm et une grille d'exposition
  - ou**
  - 1 table de 150 cm x 70 cm et 2 grilles d'exposition
  - ou**
  - un emplacement vide de **9 m<sup>2</sup> maximum**
- ❖ La promotion de l'évènement sera assurée par les organisateurs (journal municipal, sites Internet de la Commune et du Centre Alexis Peyret, panneaux électroniques, presse locale)
- ❖ Les organisateurs se réservent le droit de refuser les œuvres pouvant froisser la sensibilité des visiteurs
- ❖ le vernissage de l'exposition sera assuré par les organisateurs
- ❖ La Commune possède un contrat d'assurance responsabilité civile pour la salle
- ❖ Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol pendant les heures d'ouverture au public de l'exposition
- ❖ Chaque exposant devra s'engager à :
  - assurer la mise en place de son exposition, **le vendredi 8 février 2019**,
  - assurer les permanences sur son stand durant les heures d'ouverture de l'exposition au public,
  - autoriser la diffusion des photographies qui seront réalisées durant l'exposition,
  - respecter l'emplacement attribué.

## *Créateurs Serrois*

### Êtes-vous prêts à une exposition «de la créativité» ?

Si oui, lancez-vous et venez partager vos talents artistiques avec les autres Serrois.

### *Points importants à retenir*

- ✚ **Inscription** : au plus tard le **vendredi 25 janvier 2019**
- ✚ **La mise en place de l'exposition** sera effectuée, avec les exposants, le vendredi 8 février de 10h à 12h et de 14h à 17h.
- ✚ **Le vernissage** aura lieu le **samedi 9 février 2019** à 17h et sera suivi d'un vin d'honneur.
- ✚ **La reprise** des œuvres s'effectuera le **dimanche 10 février 2019** à partir de 18h
- ✚ **Pour toute information complémentaire** :  
Mairie de Serres-Castet : 05.59.33.90.08  
Jocelyne ROBESSON : 06.81.40.27.81  
Pierrette CIUPA : 06.71.13.76.95

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Salon des Créateurs Serrois 9 et 10 février 2019

à retourner **AU PLUS TARD** le **25 janvier 2019**

**NOM :** ..... **PRENOM :** .....

**PSEUDONYME :** .....

**ADRESSE :** .....

**TEL** ..... **Courriel**.....

**Créations exposées :**

peintures  sculptures  mosaïques  céramiques  photos  bijoux

modelage  collage

autre (préciser) .....

**Nombre d'œuvres exposées :** .....

**Estimation de la valeur globale des œuvres exposées :** .....  
(information nécessaire pour l'assurance)

Je souhaite disposer, pour présenter mes œuvres, de

- 2 tables de 150 cm x 70 cm et une grille d'exposition
- 1 table de 150 cm x 70 cm et 2 grilles d'exposition
- un espace vide de ..... m<sup>2</sup> (maximum 9 m<sup>2</sup>)

Bulletin à retourner avant le  
**25 janvier 2019** à la mairie de Serres-Castet 64121  
à l'attention de Mme Jocelyne ROBESSON.

J'accepte le règlement du « **salon des créateurs Serrois** »

Le.....

Signature :